

Compte rendu du Conseil d'établissement du 7 juin 2012

Liste des présents :

Administration : M. Maizières, M. Sauzet, M. Marchand, M. Dumas, M. Deparis, M. Jublot

Personnels : Mme Bourbon, M. Grousilliat, M. Helminger, M. Hermoso, M. Messin, Mme Pichard

Parents d'élèves : M. Di Costanzo, M. Peyron, Mme Rigaudy, M. Santini

Elèves : M. Assi, M. Decaix,

Invités : M. Chauvel, M. Consigny, Mme Droszewski, Mme Shibata, M. Wacziarg

Désignation des secrétaires de séance : M. Guillaume Jublot en tant que secrétaire et M Marchand, proviseur adjoint, secrétaire adjoint.

Ordre du jour

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès verbal de la dernière réunion
- 3) Synthèses du conseil d'école et du CSD
- 4) Préparation de la rentrée 2012 :
 - structure pédagogique
 - nouveautés pédagogiques au secondaire : réforme du lycée
 - règlement intérieur au primaire et au secondaire
 - organisation de la rentrée 2012
- 5) Questions diverses

Membres du CE ayant voix délibérative : *15 présents, 1 absent*

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est adopté à l'unanimité des présents.

2. Adoption du procès verbal de la dernière réunion (05.04.2012)

Le proviseur rappelle les échanges sur la publication provisoire du PV de CE.

Les comptes-rendus sont édités puis diffusés au sein des membres du conseil pour approbation. Cela ne doit cependant pas entraîner d'excès dans les retours de propositions de modification, car le travail du secrétaire de séance s'en trouve plus chargé.

VOTE adoption du PV

Pour : / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

Le PV ainsi modifié est adopté à l'unanimité des présents.

3. Synthèses du conseil d'école et du CSD.

- Le directeur expose les points discutés lors du dernier **conseil d'école** :

Le conseil d'école s'est réuni à trois reprises ce trimestre, tout d'abord pour deux sessions extraordinaires les 19 avril et 17 mai, avec pour chacune un point unique à l'ordre du jour: le règlement de l'école primaire sur le site de Takinogawa puis l'organisation de l'enseignement des langues en cycle 3 à partir de la rentrée avec l'instauration de parcours personnalisés en langue dès le cycle 3.

Le conseil d'école qui s'est tenu hier a permis la présentation de la structure prévisionnelle des classes à la rentrée de septembre avec l'ouverture d'une 21 classes, la maternelle sera composée de 6 classes, l'élémentaire de 15.

Suite à la réflexion de la commission rythmes scolaires, une nouvelle organisation de la semaine de travail a été adoptée, permettant une entrée commune à tous les élèves de l'école primaire, à 8h30. Mais aussi la régularisation des horaires du mercredi, assez problématiques depuis la mise en place des transports scolaires.

Le conseil a adopté également la modification du règlement intérieur indiquant les nouveaux horaires à compter de septembre 2012.

Le conseil est revenu sur les multiples événements de l'année, montrant ainsi le fort investissement de l'équipe pour offrir des projets pédagogiques de grande qualité, lors d'une année particulièrement délicate où les événements de mars 2011 restent encore présents dans les esprits, et où l'implantation sur le site de Takinogawa en cours d'année suscitait de vives inquiétudes. Le directeur tient à remercier et féliciter l'ensemble de son équipe pour leur engagement sincère au service de leurs élèves.

- Le proviseur adjoint présente les principaux points évoqués lors du **CSD** du 28 mai.

Lors de sa séance du 28 mai 2012 le conseil du second degré a examiné deux points à l'ordre du jour :

Le règlement intérieur du LFIT

Il s'est agi de donner un RI commun au LFIT. La partie secondaire a été retravaillée en amont par l'équipe de direction puis amendée lors d'une réunion réunissant les représentants des personnels, des parents d'élèves et des élèves. Toutes les propositions faites furent prise en compte. Le projet amendé fut ensuite présenté aux membres du CSD ; une proposition fut proposée et validée, le RI dans son ensemble a été adopté par le CSD.

Présentation de la rentrée au secondaire

- 16 classes (10 en collège ; 6 en lycée) pour un effectif de 351 élèves prévisionnels.
- Nouveautés rentrée (non finalisée)
- Etude encadrées en 6^{ème} / 5^{ème}
- Rappel des différentes spécialités offertes en terminale
- Présentation de la poursuite de la réforme du lycée, l'AP en Terminale.

4. Préparation de la rentrée 2012 :

- Structure pédagogique

En fonction des éléments en sa possession à ce jour, M le Proviseur annonce les effectifs suivants :

856 élèves

- pour le primaire : **501** (145 en maternelle et 356 en élémentaire),
- pour le secondaire : **355** (237 au collège et 118 au lycée).

Niveau	Effectif	Classes
PS	38	1,5
MS	46	2
GS	61	2,5
Total maternelle	145	6
CP	71	3
CE1	75	3
CE2	57	3
CM1	69	2.5
CM2	84	3,5
Total élémentaire	356	15
Total primaire	501	21 (+1)

Niveau	Effectif	Classes
6 ^{ème}	62	3
5 ^{ème}	58	2
4 ^{ème}	50	2
3 ^{ème}	67	3
Total Collège	237	10 (+1)
2 ^{nde}	43	2
1 ^{ère}	41	2
Tale	34	2
Total Lycée	118	6
Total 2ndaire	355	16
Total général	856	37 (+2)

M le Proviseur présente pour le primaire une structure à 21 classes, 6 en maternelle et 15 en élémentaire. Il précise que cette structure peut subir des modifications en fonction des inscriptions enregistrées tardivement durant l'été.

Pour le secondaire la structure sera de 16 classes: 10 au collège (+1) et 6 au lycée, en raison de l'effectif du niveau 6^{ème} en hausse.

Notre effectif progresserait donc de 7 % par rapport à l'effectif actuel. Nous espérons retrouver notre effectif de la rentrée 2010, autour de 1000 élèves d'ici trois ou 4 ans.

Un représentant de l'AF-FCPE demande le pourcentage d'augmentation en classe bilingue et si cette classe est un facteur d'inscription supplémentaire.

Le directeur du primaire explique que les classes bilingues et le nouveau site de Takinogawa sont des éléments qui attirent de nouvelles familles. Le proviseur ajoute que l'établissement engage la réflexion pour la rentrée 2013 et l'arrivée au secondaire, et que cela se fera en fonction des consignes de l'AEFE.

Monsieur Lisner demande si des réunions d'accueil sont prévues au mois de juin pour les futurs parents. Le proviseur répond qu'il n'y a pas de réunion officielle, mais que les nouvelles familles peuvent à titre individuel solliciter un rendez-vous pour une visite du site.

Un représentant de l'AF-FCPE demande si les parents du primaire n'ayant pas pu participer à la première porte ouverte, peuvent se présenter à celle du vendredi 22 juin.

Le directeur explique que ce n'est pas envisageable mais qu'une visite sera organisée après l'assemblée générale de rentrée en septembre. Il rajoute également que la kermesse du samedi 16 juin est une occasion de découvrir Takinogawa, même s'il ne s'agit pas officiellement de visite.

M le Proviseur soumet donc cette structure au vote : avis favorable à l'unanimité des présents.

La DHG des classes secondaires intègre la nouvelle structure à 16 classes et la mise en place des dispositions de la réforme du Lycée **= 653.5h pour 355 élèves soit un H/E de 1.75 (heures cours uniquement 621.5/355 ; non comptabilisées heures de première chaires et heures statutaires)**
H/E global= 1.84

- **Nouveautés pédagogiques au secondaire :**

Au collège, un accompagnement plus personnalisé encore se mettra en place sous la forme d'études encadrées. Les élèves seront accompagnés par la vie scolaire en demi-groupe une fois par semaine et recevront l'aide nécessaire, tant dans le domaine scientifique, littéraire ou de la langue française, en coordination avec les professeurs de français tous formés au FLE.

La Réforme du lycée qui a concerné la classe de seconde à la rentrée 2010 et le niveau 1^{ère} à la rentrée 2011 concernera également le niveau Tale à la rentrée 2012.

En 2^{nde} les trois enseignements d'exploration au choix ouverts en 2011 sont maintenus pour la rentrée 2012 : Méthodes et pratiques scientifiques (MPS), Littérature et société et Principes fondamentaux d'économie et de gestion. Soit un enseignement à dominante scientifique, un enseignement à dominante littéraire et un enseignement à dominante économique. Une présentation de ces EDE a été faite par le PRIO, un document écrit fut remis à chaque famille, téléchargeable de plus sur le site.

Un enseignement de Littérature étrangère en Langue étrangère (Anglais) est introduit en 1^{ère} L. Il se poursuivra en Terminales par la spécialité Langue vivante Approfondie (3h).

Rappel des spécialités proposées rentrée 2012 :

TS	TL	TES
Mathématiques (2h)	Mathématiques (4h)	Mathématiques (1.5h)
Sciences Physiques (2h)	LV3 (3h)	Sciences sociales et politiques (1,5h)
SVT (2h)	Approfondissement en LV1 (3h)	

L'accompagnement personnalisé en terminale

Spécifique à chaque série, l'AP représente 2 Heures par élève en groupe réduit afin de travailler sur divers champs (méthodologie, approfondissement disciplinaire), finaliser le projet d'orientation et préparer quelques projets spécifiques.

TS	TL	TES
Sciences 1h	Littérature française 1h	SES 1h
Philosophie 1h	Langues 1h	Histoire-géographie 1h

Un représentant de l'APE-FAPEE demande si la spécialité SVT sera bien ouverte. Le proviseur répond que oui, puisque de nouvelles inscriptions ont été enregistrées dans cette matière.

Nouvelle option :

Histoire-géographie 2h hebdomadaire en Terminale S.

- **Encadrement pédagogique :**

Un certain nombre de collègues nous quitteront à la fin de l'année scolaire :

M.	Jean-Yves DEPARIS	Directeur de l'école primaire
Mlle	Anne-Claude BENINCA	Professeur des écoles
M.	Eric HERMAND	Professeur des écoles
Mme	Céline LACOMBE	Professeur des écoles
Mme	Carol VALLET	Professeur d'anglais au primaire
Mme	Akane MURAMATSU	Assistante du directeur (retraite)
Mme	Noriko DEPARIS	ASEM
Mme	Marie DE BONI	Professeur de mathématiques et sciences
Mme	Marie-Christine NICOLAS	Professeur de mathématiques (fin mission)
Mme	Sylvie YAMAZAKI	Professeur de mathématiques (retraite)
M.	Hisateru NIWA	Agent de service (retraite)

Nous les remercions tous pour leur contribution au bon fonctionnement du Lycée ces dernières années.

- **Carte des emplois :**

Postes d'Expatriés :

Rentrée 2012

Le poste de directeur primaire avait été « gelé » pour un an par l'AEFE comme suite à la réintégration de Mme Merabet. A l'issue de l'intérim effectué par M Deparis, un nouveau directeur expatrié, M **Jacques Houdouin**, prendra ses fonctions à la rentrée 2012.

M **Rachid Salama** assurera la relève de M Philippe Dumas, agent comptable, directeur des services administratifs et financiers à compter de cette même rentrée.

M **Frédéric Descamps** est affecté sur le poste de professeur de Mathématiques occupé par Mme Nicolas. Il a été profilé en tant que poste de conseiller pédagogique pour la sous zone Pékin-Tokyo-Séoul.

Rentrée 2013

Prenant en compte la situation financière de l'établissement et le fait qu'il soit faiblement doté en postes d'Expatriés enseignants, il a été envisagé en lien avec le service pédagogique et le coordonnateur régional représentant la direction de l'AEFE que les postes d'expatriés suivants pourraient être créés à compter de la rentrée 2013 :

- **1 poste de professeur de SES**
- **1 poste de professeur de SVT**

Ces deux postes correspondent respectivement au remplacement d'un professeur résident en fin de mission et d'un professeur RL partant à la retraite.

Un représentant de l'APE FAPEE demande l'économie réalisée en terme « d'élève » lors d'un passage de support résident à support expatrié. Le gestionnaire comptable explique que c'est difficile à préciser puisque cela dépend de nombreux facteurs, mais qu'il estime l'équivalent des frais de scolarité de 6 ou 7 élèves.

Le conseil d'établissement unanime approuve la demande d'ouverture de ces deux postes à la rentrée 2013.

- **Règlement intérieur :**

Au primaire : Suite au conseil d'école, le règlement intérieur de l'école primaire intègre de nouveaux horaires.

Sont corrigés les mots : « contondants » et « Crocs »

Le règlement intérieur de l'école primaire est adopté à l'unanimité des présents.

Au secondaire : L'amendement évoqué en CSD au sujet de la possibilité pour les élèves de passer des appels avec leur téléphone portable du bureau de la vie scolaire a été oublié dans le règlement intérieur diffusé pour le conseil d'établissement. Il sera donc ajouté : *« Toutefois, en cas de nécessité, les élèves pourront contacter leur famille avec leur téléphone portable, du bureau de la vie scolaire. »*

Le règlement intérieur global du LFIT tel qu'actualisé et communiqué aux membres du CE est adopté à l'unanimité.

Stages en entreprise : ces stages qui font partie intégrante de la construction du parcours individuel d'orientation de nos élèves ont pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement. Ils font l'objet de conventions avec les entreprises d'accueil et sont évalués. Cette année, les élèves de troisième étaient concernés par le stage. Le fait d'avoir deux niveaux concernés n'a pas facilité la tâche des familles pour trouver un terrain de stage. Les documents de présentation ont été retravaillés mais peuvent encore évoluer encore de manière à bien expliciter aux entreprises notamment japonaises les attendus du stage, celui-ci n'existant pas dans le système japonais.

Au retour les élèves ont rendu un rapport de stage dont la maquette leur avait été fournie en amont
Dès la 4^{ème}, dans le cadre du PDMF nous envisageons de lancer les élèves dans la réflexion et la recherche de stage pour l'année suivante.

Monsieur Lisner demande si l'âge des élèves de 3^{ème} n'est pas un problème pour effectuer le stage en entreprise. Le proviseur répond qu'après vérifications auprès des services juridiques cela ne pose pas de difficulté.

Un représentant de l'AF-FCPE pose la question de l'assurance. Il est répondu que l'assurance du lycée couvrait les élèves et qu'une convention était signée entre l'entreprise et le lycée. Seuls les stages effectués hors Japon ne sont pas couverts par l'assurance de l'établissement.

Un représentant de l'APE-FAPEE demande s'il existe une continuité d'une année sur l'autre dans la transmission des stages. Il est répondu que chaque année les démarches devaient être faites par les familles en s'aidant par exemple de l'annuaire de la CCIFJ, disponible au secrétariat.

Un représentant de l'AF-FCPE indique que beaucoup de familles attendaient les documents relatifs aux stages plus tôt. Le proviseur adjoint explique que les documents ont été améliorés et mis à jour. L'envoi sera bien sûr anticipé l'année prochaine.

Organisation de la rentrée 2012 : Une assemblée générale ouverte à tous les parents d'élèves est fixée au **samedi 8 septembre de 9 h à 10h30** à l'auditorium de Takinogawa ; pour les familles nouvelles, la traditionnelle visite du site sera proposée dès 10h30.

5. Questions diverses :

Questions des parents d'élèves :

- **Questions de l'APE-fapée :**

- 1. L'école peut-elle mettre à disposition des associations de parents d'élèves un moyen systématique pour proposer aux parents d'y adhérer, dès la rentrée ?**

Les deux associations de parents participent à l'assemblée qui a lieu juste après la rentrée. Les professions de foi sont diffusées simultanément de façon à assurer un traitement équitable des deux associations.

Le représentant APE-FAPEE trouve que l'AG des parents est tardive pour communiquer avec les familles et exprime le souhait de disposer de la liste des parents souhaitant voir leurs coordonnées aux associations. Il est précisé que le listing des coordonnées n'est diffusé qu'au moment des élections.

- 2. Peut-on fixer au samedi 8 septembre la date de réunion de rentrée ouverte à tous les parents ?**

C'est bien cette date qui a été retenue pour l'assemblée de rentrée.

- 3. Transports scolaires :**

- **Les trajets qui n'empruntent pas l'autoroute ne sont-ils pas plus lents que prévu ?**

Après discussion avec la Société City bus, sur les créneaux horaires qui sont ceux de circulation des bus de l'établissement il ne paraît pas nécessaire d'emprunter le Shuto.

Le léger décalage observé à l'arrivée explique aussi peut-être la fluidité observée devant le lycée. Un certain nombre de familles ne sent pas rassurées à l'idée que les bus empruntent cette voie expresse.

- **Peut-on ajouter un 2ème trajet de retour post-périscolaire, par exemple vers Ebisu ?**

Une étude pourra être réalisée à la prochaine rentrée scolaire mais cette proposition devra certainement être retenue.

- **Est-il envisageable de mettre en place un bus pour les collégiens entre Iidabshi et Takinogawa ?**

Compte tenu des emplois du temps, beaucoup d'élèves ne pourraient bénéficier que du voyage aller ou du voyage retour, au vu du coût cela paraît difficile.

- **Où en est-on de la géolocalisation des bus ?**

Un système de communication interne à la Société par Talkie walkie est actuellement utilisé et un de ceux-ci sera mis à disposition du service gestionnaire.

Un système de localisation de ses bus par internet est actuellement à l'étude par la Société mais ne sera pas opérationnel avant l'année prochaine.

- **le service spécial va-t-il générer un bénéfice sur mai-juin ? Les tarifs actuels seront-ils reconduits pour septembre ?**

Au 04 juin il n'est pas possible de fournir des chiffres fiables sur le résultat de ces deux premiers mois de fonctionnement.

Les tarifs ont été fixés par les membres du C.A. au mois de février dernier, ils seront appliqués pour la prochaine année scolaire.

4. **(redite du CSD) Comment s'articuleront les activités sportives à Takinogawa entre le primaire (scolaire et périscolaire) et le secondaire (EPS, FSE, AS) ? L'offre va-t-elle être élargie ? Qui coordonnera le tout ? A-t-on décidé d'une tenue de sport LFIT obligatoire pour les rencontres, comme évoqué en conseils il y a un an ?**

La qualité des infrastructures offertes par le nouveau site permet bien entendu d'envisager un élargissement de l'offre en fonction de l'attente des familles, de la disponibilité des intervenants pour assumer cette offre. A la rentrée, comme tous les ans, une enquête sera faite auprès des familles afin d'évaluer les besoins. L'idée d'une tenue LFIT qui, en effet permet de créer une identité propre à l'établissement est à réfléchir mais n'a pas encore abouti. Des tentatives furent faites via le FSE cette année.

La question d'une tenue « officielle » pour les rencontres sportives est évoquée. Le proviseur approuve le principe et précise qu'il reste à en déterminer la mise en œuvre. Un représentant de l'AF-FCPE demande si du sponsoring est envisageable. Le proviseur répond que pour une rencontre ponctuelle cela peut être envisagé, mais tout au long de l'année, c'est moins souhaitable.

5. **(redite du CSD) Peut-on envisager l'ouverture d'une OIB de langue anglaise (visant le bac 2020), afin de renforcer l'attractivité de notre cursus bilingue et de ne pas perdre d'effectifs après le CM2, vu que le seul nombre d'élèves dont l'anglais est une langue maternelle (entre 5 et 10 par niveau au primaire) en garantirait les effectifs suffisants pour la justifier ?**

Le projet langue qui a été retravaillé cette année a commencé à apporter des réponses quant à la poursuite des sections bilingues du primaire vers le secondaire. Le projet est voué à évoluer à la lumière des apports faits par Mme Jean devant chacun d'entre vous lors de son passage à Tokyo. La politique des langues s'oriente davantage vers le multilinguisme que vers le bilinguisme et cherche à s'adapter aux besoins réels de l'apprenant, besoins fluctuant d'une année sur l'autre. La proposition validée cette année nous permettra en septembre 2013 :

- d'accueillir d'excellents élèves bilingues en anglais et renforcer leur maîtrise de la langue par un apport renforcé en anglais, via un programme théâtre/ littérature.
- d'assurer un enseignement complémentaire de japonais en 3^{ème} afin de favoriser le développement de la section internationale japonais.
- de renforcer leur maîtrise du français en particulier à l'écrit car le baccalauréat a des exigences fortes sur ce point.

D'autres évolutions seront à envisager au fur et à mesure de la montée de la cohorte.

- **Questions de l'AF-FCPE :**

Rythmes scolaires et activités périscolaires

- 1. Où en est la réflexion sur les activités périscolaires qui seront proposées à la rentrée prochaine ? Les équipements sportifs (gymnase, dojo mais aussi piscine et courts de tennis) pourront-ils être utilisés dans ce cadre ?**

Les propositions sont recueillies et bien entendu l'organisation de ces activités périscolaires prendra en compte l'optimisation d'utilisation des nouvelles installations. Toutefois, l'aspect réglementaire et l'objectif qualitatif devront être respectés, l'encadrement de chaque activité supposant d'avoir l'accord d'un animateur qualifié. Si l'implantation de l'établissement sur son nouveau site offre des installations sportives de qualité et en nombre appréciable, il n'est pas inutile de rappeler qu'elles sont dédiées en priorité à l'enseignement.

- 2. Comment fonctionne exactement la dvd-thèque à la disposition des enfants ? Une partie non négligeable du fonds de l'ancienne vidéothèque n'était pas adaptée pour des élèves du secondaire, mais plutôt destinée à des enfants plus jeunes.**

En fonction du nombre d'adhérents à cette activité, une partie du budget pourra être destinée à l'achat de nouveaux DVD qui devront répondre, dans la mesure du possible, aux vœux exprimés.

Classe bilingue montante

- 3. Il semble que le projet de langues au collège ne satisfasse pas complètement les parents des classes bilingues. Nous avons appris qu'une rencontre avait été organisée avec eux le vendredi 01 juin ? Avez-vous trouvé une solution ?**

Les parents concernés souhaitent avoir une présentation de la poursuite de la section bilingue au collège. Des précisions leur ont été apportées sur le projet Langues précédemment examiné et adopté.

Relations avec le public japonophone

- 4. Les trois drapeaux flottant au-dessus du Lycée sont le drapeau du Lycée, le drapeau français et le drapeau européen. Est-il envisagé d'installer un drapeau japonais ?**

Trois mats ont en effet été installés pour recevoir les trois drapeaux qui marquent notre identité en tant que Lycée français international de Tokyo. Par son logo, le l'fit affiche clairement son lien avec ses origines et son environnement culturel sans qu'il soit nécessaire d'installer un drapeau japonais ce qui ne s'est d'ailleurs jamais fait sur nos sites de Fujimi et Ryuhoku.

Takinogawa pratique

- 5. A partir de la rentrée prochaine, de nombreux parents envisagent de demander à leurs enfants en secondaire d'accompagner le matin à l'école leurs frères et sœurs scolarisés en primaire. Le Lycée pourrait-il assurer un accueil de ces enfants du primaire dans l'établissement dès 08h00 ? Cette solution contribuerait à désengorger la circulation aux abords de l'école, les parents n'étant plus obligés de se déplacer le matin.**

Comme indiqué en conseil d'école, cette proposition pourra être étudiée. Il est néanmoins nécessaire que le nombre d'élèves souhaitant en bénéficier soit suffisant et qu'un encadrant puisse être engagé.

Une étude peut donc être menée en prenant pour modèle ce qui existe avec la garderie du soir. Cela relèverait du service périscolaire avec un démarrage dès la rentrée (principe différent des activités périscolaires). M. Hantson ne pourra pas effectuer d'enquête auprès des familles mais pourra centraliser les demandes qui lui seront adressées directement.

- 6. Ne pourrait-on pas envisager une issue vers le grand parc de derrière, au moins pour la sortie ?**

Pour des raisons de sécurité, les autorités municipales ne souhaitent pas de sortie directe à cet endroit.

- 7. Le petit parc à gauche juste avant le Lycée (après Tokyo Gas) est très fréquenté par les enfants avant et après la classe. Mais il est rempli de détritus. A la demande d'un parent d'élève, les services de la mairie ont dépêché une équipe de la propreté municipale, mais celle-ci n'a nettoyé que quelques mètres carrés, et est repartie avec 2 sacs poubelle de 45 litres pleins. Le Lycée pourrait-il intervenir directement auprès de la mairie ?**

Lors de nos échanges avec les autorités locales nous ne manquerons pas d'évoquer ce sujet. Il convient de préciser que les services municipaux et différentes associations de quartier souhaitent faciliter au mieux l'intégration de l'établissement comme en témoigne la mission diligentée dernièrement pour étudier les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les conditions d'accès au LFIT.

Visibilité sur Internet

- 8. Le site Internet du lycée est encore intitulé « Lycée franco-japonais de Tokyo ». Une modification est-elle prévue ?**

Notre nouveau site unique LFIT (au lieu des trois sites antérieurs Fondation-Fujimi-Ryuhoku) dont la structure est achevée est en cours de développement. La bascule doit être réalisée très prochainement, avant la fin du mois de juin.

Un représentant des enseignants revient sur le sujet évoqué par lui même lors de la présentation de la structure pédagogique 2012-2013 et plus particulièrement sur les transferts de postes de résident du primaire vers le secondaire. Le proviseur indique que cette question n'est pas à l'ordre du jour du présent conseil d'établissement et n'a pas fait l'objet d'une question écrite conformément au règlement intérieur de ce conseil.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H45

Le secrétaire de séance
M Guillaume JUBLOT

Le secrétaire adjoint
M Frédéric Marchand

Le président
M Michel Sauzet